

Procès-verbal de la deuxième AG du 17 janvier 2024

Le Président de l'association devant arrivé en retard, le Vice-Président Pierre Giraud prend la parole et se déclare Président de séance. Il rappelle que le Président a convoqué cette troisième Assemblée Générale par courriel le 24 novembre 2023 avec communication de l'ordre du jour. Les 114 adhérents ont ensuite reçu une SMS d'information et différents rappels durant les cours. Le CTS a publié sur facebook et sur internet la date de cette AG et effectué plusieurs rappels sur le Dauphiné Libéré. Il constate que la procédure de convocation de cette AG (art 17 des statuts) ainsi que le quorum requis (1/4 des membres sont respectés). Il excuse la secrétaire Fairouse Bouacha qui est hospitalisée. Il excuse aussi notre Membre d'Honneur Dr. Yannick Neuder, qui est retenu à l'Assemblée Nationale et qui nous présente ses meilleurs vœux pour 2024.

Le Président de séance constate aussi que tous les autres membres du Conseil d'Administration sont présents, ainsi que les deux nouveaux candidats à ce Conseil. Il fait signer la feuille de présence et fait attribuer les pouvoirs donnés par le vice-Président aux relations Publiques.

Le Président Pierre Giraud ouvre la séance à 18:00.

Il communique les chiffres suivants :

Adhérents au clubs (licenciés) au 16/12/2023 :	114
Adultes et plus de 16 ans présents :	15
Adultes et plus de 16 ans représentant directement :	89
Pouvoirs représentés (non présent) :	74
Total des voix	

Le nombre de votants représente 78,10 % des licenciés.

Le Président de séance remercie tous les présents et en particulier les 16-18 ans qui représentent notre force et notre avenir. Il remercie aussi Anja. Il remercie enfin les trois nouveaux prétendants au siège d'Administrateur. Il s'agit de :

Pascal Cotte pour 3 ans (jusqu'en 2026/2027)
Michel Giraud pour 3 ans (jusqu'en 2026/2027)
Pierre La Grassa pour 3 ans (jusqu'en 2026/2027)

Le président de séance signale que le procès-verbal de cette AG sera rédigé par un Secrétaire de Séance car la secrétaire actuelle Fairouse Bouacha est absente. Il demande à l'Assemblée Générale qui veut bien assurer ce secrétariat et propose Michel Giraud.

Aucun autre candidat ne se présentant d'une part et Michel Giraud acceptant d'autre part, il propose de passer au vote à main levé.

Votants : 89 Exprimé : 89

Pour : 89 Abstention : 0 Contre : 0

Michel Giraud est nommé secrétaire de séance à l'unanimité.

Le Président de séance informe que le compte rendu d'AG sera signé par le secrétaire de séance et par le Président, avec le cas échéant la contre-signature du nouveau président et du nouveau secrétaire si présent.

Le président de séance informe enfin qu'un Conseil d'Administration électif se tiendra directement après l'AG avant le vin d'honneur afin d'élire le Bureau Permanent.

Il rappelle l'ordre du jour de cette AG arrêté par le Conseil d'Administration et présenté sur la convocation du 24 novembre :

1. Approbation du PV de l'AG du 14/06/2023
2. Rapport moral du président
3. Bilan sportif 22/23 et vision 23/24
4. Présentations des conventions passées pour info. (art.12)
5. Présentation des comptes au 30/03/2023 et quitus
6. Présentation du Projet Associatif et des subventions
7. Election des nouveaux membres au Conseil d'Administration
8. Questions diverses

Il propose de modifier l'ordre afin de tenir compte du retard du Président :

1. Approbation du PV de l'AG du 14/06/2023
2. Bilan sportif 22/23 et vision 23/24
3. Présentations des conventions passées pour info. (art.12)
4. Présentation des comptes au 30/03/2023 et quitus
5. Rapport moral du président
6. Présentation du Projet Associatif et des subventions
7. Election des nouveaux membres au Conseil d'Administration
8. Questions diverses

Le Président demande de se prononcer sur cet ordre du jour.

Votants : 89 Exprimé : 89
Pour : 89 Abstention : 0 Contre : 0
Résolution acceptée à l'unanimité.

.1 Approbation du CR de l'AG du 14/06/2023

Le Président de séance remercie vivement la secrétaire pour la rédaction de ce compte-rendu qui a été la pièce maitresse pour l'élaboration des nouveaux statuts et signale que tous les CR d'AG sont disponibles sur notre site internet.

Le Vice-Président aux relations Publiques fait remarquer que l'enregistrement des nouveaux statuts a été quelque peu compliquer en raison des vacances scolaires. Il

informe l'AG que nous avons réussi toutefois été republié au Journal Officiel le 5 septembre 2023 (annonce 866) et que le CTS LGL a obtenu son propre numéro de siret.

Aucun des membres n'ayant de question, il propose de passer au vote.

Votants : 89 Exprimé : 89

Pour : 89 Abstention : 0 Contre : 0

Résolution acceptée à l'unanimité.

Le compte rendu de l'AG du 14 juin 2023 est approuvé à l'unanimité.

.2 Bilan sportif 2022/2023 et Vision 23/24

Avant de commencer la lecture de ce rapport, Anja Giraud propose que nous fassions le Tchallot Kyongnye du Taekwondo.

Anja Giraud présente le troisième rapport sportif du CTS, qui est un document de deux pages en ANNEXE 2 de ce CR et disponible sur notre site internet.

Une longue discussion s'installe sur les locaux (propretés des sols) mis à disposition pour le Taekwondo. Le Président de séance rappelle que la construction d'un DOJO dans notre bassin de vie sera un des sujets prioritaires du Projet Associatif. Il charge sans plus tarder de prendre un premier contact avec Alexandre Nanchi (Conseiller Délégué aux Sports qui à rang de Ministre local). Le VP aux Relations accepte et va essayer de le rencontrer avec notre membre d'honneur Yannick Neuder.

Le Président de séance soumet maintenant ce rapport à votre approbation.

Votants : 89 Exprimé : 89

Pour : 89 Abstention : 0 Contre : 0

Résolution acceptée à l'unanimité. La Présidente du Comité Technique remercie les adhérents de leur confiance.

.3 Présentations des conventions passées pour info. (art.12)

Le Président Harsen Bouacha arrive, s'excuse et salue chaleureusement tous les membres présents. Le nombre de votants passe à 94 soit 82% des inscrits) et le Président de séance lui remet la présidence de l'AG conformément à l'article 18. Le Président Harsen Bouacha aussi la nomination de Michel Giraud au poste de secrétaire de séance et l'autorise à signer les CR en dérogation motivée de l'article 16.

Toute convention ou contrat passé entre l'Association et un membre du Conseil d'Administration, son conjoint ou un de ses proches, approuvées par le Conseil d'Administration doit être présentés (sans vote) pour information à la plus prochaine Assemblée Générale.

Comme l'Entraîneur Principal, Anja Giraud, est la femme du Trésorier, toutes les conventions passées avec elle sont soumises à l'article 12.

Le Président lit la délibération cinq approuvée à l'unanimité lors du CA du 20 octobre 2023 :

« Les frais de déplacement et les frais de Formation de l'Entraîneur Principal et des membres du Comité Technique, des membres du Bureau Permanent ou de leurs délégués peuvent être remboursés par l'association à hauteur de la somme budgété aux comptes 6251 (Frais de déplacement), 6257 (Frais de réception) et 6251 (Frais de Formation).

Après discussions et quelques explications, le Président passe au point suivant.

.4 Présentation des comptes de l'exercice clos au 31/08/2023 et quitus

Le compte rendu financier est présenté par le trésorier. Il, est en ANNEXE3 de ce PV.

Le trésorier présente le bilan actuel du club et des investissements à venir, comme par exemple les deux Power Board HYDROLAX pour le sport santé.

Le compte-rendu financier du premier exercice plein est à approuver par l'AG et le Président le soumet au vote ;

Votants : 94 Exprimé : 94

Pour : 94 Abstention : 0 Contre : 0

Résolution acceptée à l'unanimité. Le trésorier obtient le quitus des adhérents et conformément à la loi, ce compte-rendu financier sera publié et utilisé comme compte rendu financier pour toutes les démarches officielles.

.5 Rapport moral du Président

Avant de commencer la lecture de ce rapport, Harsen Bouacha propose lui aussi le Tchallot Kyongnye du Taekwondo.

Le Rapport moral, qui sera diffusé aux Services de l'Etat est en ANNEXE 1 de ce PV.

Après lecture et applaudissements aucune question n'émergeant, Le Président soumet ce rapport d'activité à l'approbation.

Votants : 94 Exprimé : 94

Pour : 94 Abstention : 0 Contre : 0

Résolution acceptée à l'unanimité. Le Président remercie de la confiance que les adhérents lui accordent et va publier son rapport.

.6 Présentation du Projet Associatif

Le Président informe que le Projet Associatif est un travail de grande envergure qu'il n'a pas pu achever cette année et qu'un groupe de travail se réunira pour le peaufiner afin de le présenter à la prochaine AG. Ce groupe se réunira la première fois le samedi 5 avril 2024. Il demande si de nouveaux adhérents sont intéressés à participer à ce groupe. Outre les administrateurs déjà volontaires (Michel Giraud, Pierre Giraud, Pauline Velut et Susie Villard) les six personnes suivantes se portent volontaires : Anaïs Bouziane, Pascal Cotte, Denis Hüsler, Pierre La Grassa, Gabriel Micoud, Camille Monteiro.

Michel Giraud remercie vivement ses 10 personnes et informe qu'il va aussi communiquer avec les adjoint « associatifs » des villes citées dans l'article 3 ainsi qu'avec Le-Grand-Lemps et Izeaux en raison du dynamisme des équipes municipales.

Le Président rappelle qu'un Projet Associatif concret est nécessaire pour réaliser les objectifs fixés dans l'article deux (Objet) de nos statuts. Il rappelle aussi que les conditions du (des) stage KUKKIWON en Corée est part entière de ce projet associatif.

Le Président Bouacha informe aussi que ce Projet Associatif est obligatoire pour certaines demandes de subventions et propose de déléguer au Bureau Permanent l'autorisation de signer un PA provisoire (documents de 20 pages).

Après discussion, le Président Bouacha soumet cette proposition au vote.

Votants : 94 Exprimé : 94

Pour : 94 Abstention : 0 Contre : 0

Le Président remercie les adhérents pour leur indulgence et demande au Vice-Président de rédiger au plus vite un PA provisoire (Date buttoir Subvention FDVA le 15/02/2024 pour 10.000 EURO).

.7 Election des nouveaux membres au Conseil d'Administration

Le Président rappelle que le CA peut avoir jusqu'à 10 administrateurs. Sept administrateurs étant en exercice il y a trois postes à pourvoir et trois candidats si bien que tous les candidats seront élus.

Le Président demande qui veut bien être assesseur de cette élection. Gabriel Micoud et Raphaël Monteiro prennent cette fonction, assisté de notre jeune champion Adem Bouacha.

Après présentation des candidats, Le Président organise à bulletin secret le vote du premier tour. Les assesseurs dépouillent en public et Gabriel Micoud donne les résultats suivants :

Votants : 94 Expimés : 94

Pascal Cotte pour 3 ans (jusqu'en 2026/2027) 94 voix élu
Michel Giraud pour 3 ans (jusqu'en 2026/2027) 86 voix élu
Pierre La Grassa pour 3 ans (jusqu'en 2026/2027) 86 voix élu

Le Président décrète que tous les candidats sont élus au premier tour et les félicite. Il fait aussi remarquer que les nouveaux conseillers sont tous élus à plus de 75 des inscrits, ce qui donne une très forte représentativité politique au Conseil d'administration.

Le Président félicite les élus et convoque le nouveau CA sous la Présidence du doyen du Conseil : Michel Giraud.

Il informe aussi que les bulletins de votes, listes d'émargement et procurations seront archivés par le CTS et mis à disposition sur demande aux adhérents, à la FFTDA ou au CNOSF pour contrôle de procédure. Il signale aussi que la liste des présents avec nombre de voix est en ANNEXE 1 de ce document. Cette liste est contresignée.

Sana Hamda doit quitter l'assemblée Générale si bien que le nombre de votant revient à 89.

Le nouveau Conseil d'Administration électif, avec seulement 8 présents élus et Anja, communique à l'Assemblée Générale les résultats suivants :

Bureau :

Président : Harsen Bouacha
Trésorier : Michel Giraud
Secrétaire Fairouse Bouacha
Vice-Président Relations Publiques : Michel Giraud
Vice-Président : Pierre Giraud (mineur jusqu'au 09/08)
Vice-Président : Raphaël Monteiro

Autres personnalités :

Délégué pour Ligue AURA et FFTDA : Michel Giraud
Président du Comité Technique : Anja Giraud

Le Président se réjouit de sa réélection et représide l'Assemblée Générale sous les applaudissements.

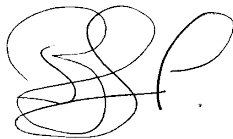
.8 Question diverses

Vu l'heure tardive il y a relativement peu de questions. Le Président précise que les nouveaux tarifs pour 2024/2025 vont être approuvés et publiés prochainement.

Un adhérent demande que l'on fasse plus de combats et une autre plus de self-défense. Anja essaiera d'organiser les entraînements en groupe pour satisfaire tout le monde et suite à la proposition de Pierre La Grassa, peut être aussi du Body-Taekwondo.

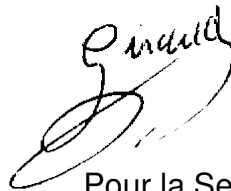
Le Président informe que conformément à l'article 3 du RI de la fftda, la liste des nouveaux administrateurs et dirigeants ainsi que la liste des établissements secondaires des membres d'honneurs et le PV de l'AG vont être transmis à la fftda,

A 20H30 ce mercredi 17 janvier 2024 il déclare l'Assemblée Générale close et invite les présents au buffet.



Le Président

Harsen Bouacha



Pour la Secrétaire empêchée
Secrétaire de séance

Dr. Michel Giraud

Club de Taekwondo de Sillans (CTS Taekwondo)

c/o Mairie de Sillans

385 Rue de La République

38590 Sillans



La Région
Auvergne-Rhône-Alpes



Assemblée Générale du 17 janvier 2024

ANNEXE LISTE des ANNEXES (SEPARÉES)

Annexe 1 : Liste des présents

Annexe 2 : Liste des Membres du Conseil d'administrations et fonctions

Annexe 3 : Rapport Moral du Président

Annexe 4 : Bilans sportif de la Présidente du CT

Annexe 5 : Rapport financier 2022/2023

Annexe 6 : Projet de PA (diffusion restreinte)